LA GAZETTE DU COMMINGES Nº 383

rays u Aurignau

TERRES D'AURIGNAC

Un groupe d'opposition se crée au conseil

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ès sa première prise de parole, Patrick Boube a annoncé à l'ensemble des élus son intervention et celle de quatre autres frondeurs auprès du Sous-préfet à Saint Gaudens (la Gazette n° 382 du 8 avril) : «Le 4 avril a marqué profondément les esprits des élus et de la population. Aujourd'hui se crée un groupe fortement opposé à la politique engagée par la gouvernance de la Communauté de communes des Terres d'Aurignac. Ce groupe est sans connotation politique et a pour but de travailler pour la démocratie, la transparence et la moralité. Il se met en place progressivement et j'invite tous ceux qui le souhaitent à nous rejoindre». Thomas Faure (Térrebasse) ajoute qu'il «souhaite un débat constructif et non polémiste».

Les délibérations

Maison médicale : Validation d'un prêtrelais de 800.000€ contracté auprès de la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées en attente de subventions. Prêt d'une durée de 24 mois. Monsieur Viguié fait remarquer que la nécessité de ce prêt relais relance le débat sur la trésorerie de la CCTA. Dix élus se sont abstenus.

Engagement de l'affectation des subventions du musée au remboursement du prêt relais consenti par le Crédit Agricole : par délibéré en date du 23 mars, la Chambre régionale des comptes a considéré comme recevable la saisine de la banque verte à propos du prêt-relais d'un million d'euros ainsi que l'avance de trésorerie de cinq cent cinquante mille euro arrivés à échéance le 5 décembre 2014. Le Crédit agricole souhaite une délibération où il sera mentionné que la collectivité s'engage à ce que les subventions qui restent à percevoir pour le musée (600.000 €) soient intégralement versées à la banque. Dans ces conditions, le Crédit Agricole accepterait un étalement des 400.000 € restant dus sur le prêt-relais, mais demande



Une partie de l'assemblée et des visiteurs

aussi à ce que le prêt de trésorerie soit repris par une autre banque. Thomas Faure dira que «transformer un prêt relais en prêt à long terme c'est faire de là de la cavalerie. Il faut désormais s'assurer que les subventions soient bien affectées au projet pour lequel elles ont été demandées». Patrick Boube s'insurge: «Te vis cela comme une humiliation et refuse de participer à ce vote. C'est le Crédit Agricole qui nous dicte la marche à suivre et nous remet dans le droit chemin !» (Délibération votée, deux voix refusent

d'y prendre part).

Les autres délibérations, demande de subvention complémentaire pour dégâts d'orage, création d'une régie de recette pour le musée-forum sont adoptées à l'un animité

tées à l'unanimité.
Le prochain conseil aura lieu le 15 avril et celui-ci devra délibérer sur le compte administratif 2014 ainsi que le budget primitif 2015. A la question posée par un membre de l'assemblée, le président dit ne pas connaître à ce jour les résultats de l'audit d'ATD31 «mais que cet audit sera déterminant pour élaborer les budgets à venir».

Philippe Jouret

ACCORD-CADRE ENTRE MUSÉE ET COLLÈGE

Joëlle Arches (photo) a présenté aux élus les diverses manifestations qui auront lieu avant et après l'inauguration officielle du musée-forum le 18 avril prochain, Outre «Abri, ma cabane», d'autres projets d'animations de vacances scolaires, des manifestations nationales. l'attachée de conservation du patrimoine annonce la signature officielle d'une convention de jumelage de trois ans entre le musée et le collège d'Aurignac. «La signature de cet accord cadre aura lieu symboliquement le jour de l'inauguration du musée. Dans leur cursus scolaire, les enfants de la sixième à la troisième ont aujourd'hui l'obligation d'avoir travaillé en milieu culturel. A cet effet, il se développe un partenariat dynamique avec l'éducation nationale. Dès septembre prochain, les enfants et adolescents viendront régulièrement s'imprégner de culture aurignacienne afin de développer les origines de l'homme jusqu'au citoyen d'auiourd'hui.»

